

Août 2024



Appartenance - Respect - Collaboration

---

# Info-Parents

---

## BONNE RENTRÉE !

Notre équipe est pleine d'énergie pour cette nouvelle année scolaire. Cette année, nous tenterons de faire bouger vos enfants et de faire la promotion de saines habitudes de vie. L'année scolaire sera sous le thème des SPORTS. Aucune préparation n'est requise. Seule la bonne humeur est souhaitée.

Bonne rentrée scolaire à tous!

Nathalie Neveu et Hugo Lacasse  
L'équipe de direction



---

## Au programme

- Programme de la Rentrée
  - Horaire régulier de l'école
  - Photo scolaire
  - Implication des parents à l'école
    - Assemblée générale des parents
    - Conseil d'établissement
    - Organisme de participation des parents
    - Bénévolat
    - Communication de l'absence de votre enfant
  - Stationnement (via la rue Martel)
-

# Programme de la Rentrée



Nous avons hâte d'accueillir les élèves à l'école le jeudi **29 août prochain**. Exceptionnellement, les parents seront autorisés à entrer dans la cour pour accompagner leur enfant à partir de 7 h 55. Vous êtes invités à vous stationner dans les rues voisines, car les places du stationnement arrière sont insuffisantes.

Dans la cour, nous vous demandons de respecter l'espace prévu pour la présentation du personnel. N'hésitez pas à vous placer autour avec votre enfant. Par la suite, les élèves seront invités à rejoindre leur enseignant pour la prise des présences.

---

**23 août**

- Retour au travail du personnel

---

**27 août**

- 19 h 15 : **Rencontres de parents : préscolaire, 1re, 3e et multi 3-4** (Locaux de classe)
- 18 h à 19 h : **Assemblée générale des parents** (Cité des jeunes)

---

**29 août**

- **Rentrée scolaire des élèves du primaire (1 h avec le parent)**
- **Rentrée progressive des élèves du préscolaire**
- Le service de garde n'est pas disponible pour les élèves du préscolaire

---

**30 août**

- **Rentrée progressive des élèves du préscolaire (1 h sans le parent)**
- Le service de garde n'est pas recommandé pour les élèves du préscolaire

---

**2 septembre**

- Congé - Fête du travail

---

**3 septembre**

- **Rentrée progressive des élèves du préscolaire (1/2 journée)**
- 

## Horaire régulier de l'école

Seuls les enfants inscrits au service de garde peuvent entrer dans la cour avant 7 h 55. Nous vous rappelons également que, pour des raisons de sécurité, seuls les membres du personnel peuvent circuler dans l'école.

### *Élèves du préscolaire*

7 h 55 : Surveillance des élèves sur la cour  
8 h 10 : Début des cours  
11 h 40 : Dîner  
12 h 55 : Surveillance des élèves sur la cour  
13 h 10 : Début des cours  
14 h 27 : Fin des cours

- Entre 14h30 et 15h30, les parents des élèves de maternelle doivent passer par la porte 3 (derrière l'école) pour venir chercher leur enfant.

### *Élèves du primaire*

7 h 55 : Surveillance des élèves sur la cour  
8 h 10 : Début des cours  
11 h 40 : Dîner  
12 h 55 : Surveillance des élèves sur la cour  
13 h 10 : Début des cours  
15 h 35 : Fin des cours

---

Août 2024

## Photo scolaire

Votre enfant sera photographié le 14 ou le 15 septembre. L'enfant doit porter une **autre couleur que le vert** pour ne pas être perdu dans le fond d'écran.

---

## Implication des parents à l'école

Il y a plusieurs possibilités qui s'offrent à vous si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de l'école de Bourgogne. La première est de participer à l'Assemblée générale annuelle des parents le 27 août à 18 h à Salle Cité des jeunes. Voici quelques possibilités...

---

### - Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est formé de représentants des parents et de la communauté, d'enseignants, de membres du personnel de l'école. Le principal rôle du conseil d'établissement est d'analyser la situation de l'école ou du centre, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu et sur cette base, d'adopter un projet éducatif (dans le cas d'une école) ou de déterminer les orientations et les objectifs pour améliorer la réussite des élèves (dans le cas d'un centre).

Par ailleurs, un grand nombre de décisions doivent être soumises au conseil d'établissement, pour adoption ou approbation, par le directeur de l'école ou du centre.

Le conseil d'établissement doit informer annuellement son milieu des services offerts par l'établissement et il doit rendre compte de leur qualité.

---

### - Organisme de participation des parents

Un Organisme de Participation des Parents (OPP) est instauré à l'école De Bourgogne. Composé de parents bénévoles, son rôle est d'organiser et de participer à différents projets proposés par les intervenants de l'école, l'OPP ou le Conseil d'Établissement.

---

### - Bénévolat

Toute personne intéressée à s'impliquer dans les activités de l'école pourra donner son nom à l'enseignant de son enfant. Surveillez vos courriels, nous aurons besoin de votre implication!

---

## Communication des absences

Vous devez utiliser Mozaïk portail Parents pour motiver les absences de votre enfant.

- Lien vers l'application : [Portail Parents](#)

Il est toujours possible de le faire par téléphone en laissant un message au secrétariat ainsi qu'au service de garde s'il y est inscrit.

Numéro de téléphone : 450-461-5901

- pour informer le **secrétariat**, composez le #1

- pour informer le **service de garde**, composez le #6

---

Août 2024

## Stationnement (via la rue Martel)

Pour assurer la sécurité de vos enfants, veuillez respecter le sens des flèches au sol et la signalisation. Vous devez vous stationner de face et toujours repartir de face et ce, pour les deux rangées disponibles.

Un employé sera présent pour vous guider.

École De Bourgogne, 1415 avenue Bourgogne, Chambly, QC, J3L 1Y4, (450) 461-5901